

SEMINAIRE DE SENSIBILISATION À LA PRISE EN CHARGE DES FAMILLES

Thématique de l'année : Comment penser la place et la prise en charge des fratries ?

Prof MR Moro

S. Grandclerc, E. Hellier

Maison des Adolescents de Cochin - Maison de Solenn

Séminaire validant pour le DES (en pédopsychiatrie), le DESC et la DFMSA

En présentiel uniquement

2024-2025

OBJECTIFS

À partir de la clinique et de la recherche actuelle dans différentes pathologies, se sensibiliser à la diversité des approches thérapeutiques familiales et multifamiliales.

METHODES

Des invités pluridisciplinaires viennent faire un exposé sur des dispositifs cliniques innovants, des recherches spécifiques ou des vignettes cliniques de thérapies familiales ou multifamiliales. Chaque intervention est discutée par les enseignants du séminaire. S'ensuit un débat avec les participants.

Programme provisoire susceptible de modifications

Le mardi de 17h à 19 h

19/11/2024 : Intérêt des séances de fratrie dans la thérapie familiale des patients adolescents et jeunes adultes - Dr Noël Pommepuy

21/01/2025 : Vignettes cliniques de thérapies familiales centrées sur le renforcement du sous-système fratrie - Dr Salomé Grandclerc, Eloïse Hellier, Dr Sevan Minassian

18/03/2025 : Le groupe fratrie de patients souffrant de TCA de la Maison de Solenn - Dr Corinne Blanchet, Alice Rizzi, Guillaume Wavelet

29/04/2025 : Accueil des fratries en néonatalogie et en réanimation à Necker - Véronique Gilbert, Olga Fostini, Céline Ricignuolo

20/05/2025 : Les thérapies familiales de fratries adultes - Dr Patrick Chaltiel

17/06/2025 : Le vécu des fratries dans les groupes multifamiliaux TCA de la Maison de Solenn : retour d'une étude qualitative - Dr Salomé Grandclerc et Eloïse Hellier

LIEU

Ce séminaire n'a lieu qu'en présentiel à la Maison des adolescents de Cochin - Maison de Solenn, 97 bd de Port Royal, 75014 Paris

INSCRIPTION

Ce séminaire est assuré dans le cadre de l'AIEP (Association Internationale d'Ethnopsychanalyse). Une adhésion vous est demandée pour y assister. Règlement de 50 euros sur le site <https://aiep-transculturel.com/adhesion/>

Renseignements : sophie.wery@aphp.fr